



<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE
Le 13 septembre 2005

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ
PetroKazakhstan (PKZ)
Plan d'arrangement

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU PLAN D'ARRANGEMENT. CDCC ET BOURSE DE MONTRÉAL INC. N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE.

Bourse de Montréal Inc. et la CDCC, désirent vous informer que PetroKazakhstan Inc. (PetroKazakhstan) a annoncé le 22 août dernier, qu'elle a convenu d'un plan d'arrangement par lequel une filiale détenue entièrement par CNPC International Inc. offrira 55,00\$ US par action pour toutes les actions ordinaires en circulation de PetroKazakhstan.

La réunion spéciale des actionnaires est prévue le 18 octobre 2005 et la clôture de la transaction est attendue le même mois.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Richard Bourbonnière, vice-président, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au (514) 871-3548 ou le département des opérations de CDCC.

Joëlle Saint-Arnault
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale

Circulaire no : 133-2005